



NEWSLETTER

Juillet 2025



CHAVILLE



Promeneurs
du Net



Projet enfance jeunesse



Anime ton mercredi

Mise en pause pendant les vacances scolaires, l'opération Anime ton mercredi revient à la rentrée. Organisée par le service Jeunesse & Sports, elle permet aux collégiens de bénéficier une fois par mois d'une activité thématique de prévention. Premier atelier le 15 octobre autour de la nutrition.

Promeneur du Net

Le saviez-vous, à Chaville, un promeneur du net est à votre écoute et disponible afin d'assurer une veille éducative sur les réseaux sociaux : Instagram et très prochainement sur WhatsApp et Facebook. Son but n'est jamais la surveillance, son rôle est d'aider nos jeunes à mieux appréhender leurs univers numériques.

Vous pouvez le contacter sur Instagram « aurelien_promeneursdunet »

Dispositif « Prépare ta rentrée »

Chaque année le service jeunesse et sport organise ce stage à la fin de l'été. Le matin des révisions et une remise à niveau sont proposées dans plusieurs matières : français, anglais, mathématique, histoire géographie...

L'après-midi place aux activités jeunesse. C'est bientôt la rentrée mais pas la fin des vacances.

Aide aux devoirs

Investi dans l'accompagnement des collégiens, le service Jeunesse & Sports de la Ville propose durant l'année un temps de soutien scolaire, les mardis et jeudis, de 16h30 à 18h30.

Deux journées portes ouvertes, le mardi 30 septembre et 2 octobre, de 16h à 20h. L'occasion pour les familles de venir rencontrer les éducateurs de la ville, les bénévoles ainsi que les éducateurs de l'association de prévention spécialisée Action jeunes, partenaire de la Ville. Les parents qui le souhaitent pourront également inscrire directement leurs enfants sur place.

Vacances Jeunesse d'Automne

Vous avez DU LUNDI 22 SEPTEMBRE AU SAMEDI 11 OCTOBRE pour inscrire vos enfants (10-17 ans) aux activités Jeunesse & Sports pendant les vacances d'automne (du 18 octobre au 2 novembre). Rendez-vous sur le portail famille <http://famille-chaville.fr> ou, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, directement en mairie auprès du guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté.